

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

NOM DU PRODUIT : ISATIS CAPITAL VIE ET RETRAITE

NOM DE L'INITIATEUR DU PRIIPS : Isatis Capital

ISIN : FR0013222353

SITE WEB DE L'INITIATEUR DU PRIIPS : www.isatis-capital.fr

Appelez le +33 (0) 01 84 79 17 30 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Isatis Capital en ce qui concerne ce document d'informations clés. Isatis Capital est agréée en France sous le n° GP-13000026 et réglementée par l'AMF.

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES : 31 août 2024

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR)

Durée : La durée du Fonds est de quatre-vingt-dix-neuf ans, soit une durée expirant le 31 décembre 2115. La durée du Fonds peut être réduite par anticipation sur décision de la Société de Gestion, conformément aux dispositions du Règlement et à la réglementation applicable.

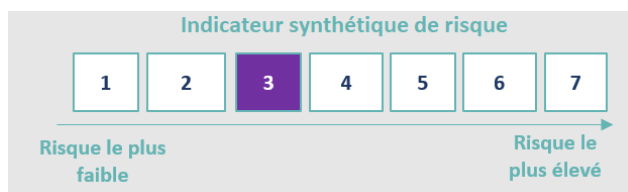
Objectifs : L'objectif du Fonds est d'investir, dans une stratégie de capital développement et de transmission, pour environ 60% de son actif dans des PME françaises non cotées en bourse. Ces entreprises sont jugées par l'équipe d'investissement comme étant déjà établies et disposant d'un potentiel de croissance propre et/ou grâce à la mise en œuvre d'innovations de toutes natures. Le Fonds privilégiera des investissements dans les petites et moyennes entreprises axées principalement vers une clientèle d'entreprises et positionnées sur les trois grandes thématiques (i) la transformation digitale, (ii) le médical et paramédical (hors biotechnologie), (iii) les services et technologies de pointe. Concernant le solde des actifs du Fonds, l'objectif est de favoriser la liquidité du portefeuille en investissant pour environ 35% du Fonds dans des OPC européens de classification actions cotées, de type ouvert, à liquidité quotidienne, dont la stratégie d'investissement se concentre sur des investissements au sein de petites et/ou moyennes valeurs européennes dont les parts sont libellées en euros. Par exception le fonds n'investira pas dans des OPC investis majoritairement au Royaume-Uni. Enfin le solde, soit environ 5% du Fonds, sera placé en instruments de trésorerie : (i) des comptes à vue et des dépôts à terme de moins de douze mois ou des certificats de dépôts auprès d'établissements de crédit dont le siège est établi en France, (ii) des bons du Trésor à taux fixe et intérêt précompté (BTF), (iii) des parts ou actions d'OPC monétaires court terme, investis dans les actifs visés au (i, ii, iii), (iv) des parts ou actions d'OPC obligataires ou diversifiés, et (v) des titres de créance (type EMTN ou assimilés) Sauf pour ses besoins de couverture, le Fonds n'investira pas dans (i) des OPC pratiquant une gestion alternative, (ii) des hedge funds, ou (iii) des marchés d'instruments à terme ou optionnels et warrants. Les investissements au capital de PME non cotées ne sont pas liquides. Ils visent le financement de développements stratégiques tels que des nouveaux produits, des nouveaux débouchés géographiques ou encore des croissances externes. Les fruits de tels stratégies peuvent ne se matérialiser qu'au bout de quelques années. La durée de portage conseillée pour bénéficier de la pleine création de valeur des investissements non cotées du Fonds est de 8 ans.

Investisseurs de détail visés : Ce fonds est destiné à une clientèle recherchant un support d'investissement dans l'économie réelle, notamment dans des PME françaises non cotées, avec un horizon de placement long (avec une durée de portage conseillée de 8 ans ou plus), et en mesure de supporter une perte en capital. En contrepartie de leur profil de rendement, les investissements dans les sociétés non cotées ne sont pas liquides et peuvent présenter des pertes en capital significatives.

Dépositaire : BNP PARIBAS S.A.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce FCPR, y compris le Règlement, les derniers rapports annuel et semestriel, gratuitement sur demande auprès de : ISATIS CAPITAL, 23 rue Taitbout, 75009 Paris.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?



Nous avons classé le fonds dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen. Si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins de performance en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur:

Risque de perte en capital: un investissement dans le Fonds comporte un risque. Rien ne garantit en effet que le Fonds atteindra ses objectifs de rendement ni que les sommes investies seront recouvrées. L'Investisseur est donc invité à évaluer soigneusement les risques suivants, avant d'investir dans le Fonds.

Risque de liquidité : le produit investit principalement dans des sociétés non cotées en bourse. Ces titres ne sont pas liquides et il n'existe pas de marché secondaire facilitant les transactions.

Risque de crédit : Le Fonds peut être soumis au risque de dégradation de la notation d'une dette ou de défaut d'un émetteur, ce qui peut entraîner une baisse de la Valeur Liquidative du Fonds.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios favorable, intermédiaire et défavorable représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'existe aucun rendement minimal garanti.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : 8 ANS EXEMPLE D'INVESTISSEMENT : 10 000 €

Scénarios		1 an	8 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 511 €	9 752 €
	Rendement annuel moyen	-24,89%	-0,31%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 856 €	12 920 €
	Rendement annuel moyen	-1,44%	3,65%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 282 €	15 344 €
	Rendement annuel moyen	2,82%	6,68%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 708 €	17 792 €
	Rendement annuel moyen	7,08%	9,74%

QUE SE PASSE-T-IL SI ISATIS CAPITAL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de la Société de Gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COUTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent de la somme que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les exemples indiqués ici sont des illustrations basées sur une hypothèse d'un montant d'investissement et sur différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	317,00 €	2 536,00 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,17%	3,17%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,85 % avant déduction des coûts et de 6,68 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COUTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais de coût d'entrée.	0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,84 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation. Ces frais recouvrent l'ensemble des frais de gestion et de fonctionnement du produit, dont les frais de gestion perçus par la société de gestion, les frais dépositaire, les frais du gestionnaire administratif et comptable, les honoraires des commissaires aux comptes et les frais d'impressions et de communication.	284,00 €
Coûts de transaction	0,33 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons des participations. Le montant réel varie en fonction des mouvements enregistrés.	33,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 8 ans

Les Parts du Fonds ne donneront pas lieu à un blocage et peuvent par conséquent faire l'objet de rachats tout au long de la durée de vie du Fonds.

La Société de Gestion a ainsi défini un dispositif de contrôle de la liquidité du Fonds, basé sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les actifs du Fonds en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Dans le cadre de ce dispositif de contrôle, la faculté pour les Investisseurs de solliciter le rachat de leurs Parts par le Fonds est susceptible d'être suspendue de manière provisoire dans les conditions prévues à l'Article 10.3 du Règlement. Les Valeurs Liquidatives seront déterminées par la Société de Gestion deux fois par mois chaque quinzième jour du mois (ou le jour ouvré précédant si ce jour n'est pas un jour ouvré ou est un jour de fermeture d'Euroclear France) et chaque dernier jour ouvré du mois.

Les demandes de rachat sont reçues par le Dépositaire au plus tard avant onze (11) heures le jour ouvré précédant la date d'établissement d'une Valeur Liquidative. Le rachat des Parts est réalisé à cours inconnu pour un prix égal à la première Valeur Liquidative connue établie à postérieurement à la date de centralisation des rachats par le Dépositaire. Les rachats sont effectués exclusivement en numéraire. Le délai de règlement des demandes de rachat des Parts sera d'au minimum trois (3) jours ouvrés mais pourra être prolongé sans pouvoir excéder douze (12) mois à compter de la Date de Demande de Rachat.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Si vous rencontrez des difficultés au niveau de la prestation délivrée ou du produit et que vous souhaitez nous faire part de votre réclamation, vous pouvez contacter la personne qui vous a vendu le produit ou nous contacter directement par courrier (Isatis Capital, Direction générale, 23 Rue Taitbout 75009 Paris), par téléphone (01 84 79 17 30) ou par e-mail (contact@isatis-capital.info). Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet www.isatis-capital.fr.

Si les réponses apportées à votre réclamation ne vous ont pas donné satisfaction, vous avez la possibilité, en tant qu'épargnant ou investisseur, de saisir le Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 / Accueil : +33 (0) 1 53 45 60 00. Pour toutes informations sur la médiation de l'AMF, consultez le site www.amf-france.org - rubrique médiation.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le FCPR a été agréé le 24 janvier 2017 sous le numéro FCR20170001. La devise dans laquelle les performances passées ont été calculée est l'EURO.

Le tableau de répartition des taux de frais annuels moyens (TFAM) maximaux se trouve à l'article 22.6 du Règlement du Fonds.

Vous trouverez d'autres documents d'informations relatifs au Produit sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://isatis-capital.fr/nos-fonds/isatis-expansion>
Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.